

SNUCLIAS - FSU

173 rue de Charenton 75012 Paris 201 43 47 53 95 01 49 88 06 17



M. Didier BOURGOIN

Secrétaire Général

Paris le 27 mars 2015.

à

Mme Marylise LEBRANCHU

Ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique

80 rue de Lille 75007 Paris

M. Bernard CAZENEUVE

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration Place Beauvau 75800 Paris CEDEX 08

Objet : Fonction Publique Territoriale - Salaire Emploi Statut - Préavis de grève 9 avril 2015.

Madame la Ministre de la Fonction Publique, Monsieur le Ministre de L'Intérieur,

Personne ne conteste aujourd'hui la dégradation de la situation sociale dans notre pays essentiellement due au blocage des salaires et aux attaques contre les acquis sociaux. Dans une société en crise, avec un chômage massif, avec des besoins sociaux peu ou mal assurés, conforter la démocratie implique de lutter contre l'exclusion et la précarité à travers de réelles politiques sociales solidaires et re-distributives : du logement, de l'aménagement du territoire, de l'emploi, pour lutter contre les fractures sociales et les inégalités. Cette situation touche également les agents publics relevant de la FPT qui ont le salaire moyen le plus faible en France. La politique économique du gouvernement reste sur une même orientation « sociale- libérale ». Il poursuit ainsi la libéralisation de l'économie et multiplie les mesures austéritaires au nom de la compétitivité. Résultat : les salaires stagnent, le pouvoir d'achat régresse, le chômage augmente. C'est pourquoi nous nous prononçons :

- CONTRE le pacte de responsabilité et ses effets dévastateurs
- CONTRE la loi MACRON
- CONTRE le blocage des salaires dans le secteur public
- CONTRE la remise en cause des droits sociaux

Dans la Fonction Publique Territoriale cette politique d'austérité se caractérise par le gel du point d'indice et une réduction drastique des moyens alloués aux services en difficulté pour satisfaire les besoins des usagers. C'est aussi une attaque contre les services publics territoriaux. En décidant de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, le gouvernement impose aux Collectivités Locales des mesures de restrictions budgétaires. Cette volonté acharnée de réduire les déficits publics quels qu'en soient les coûts sociaux, s'illustre par une approche purement budgétaire et comptable de la situation sans tenir compte des besoins de la population et plonge ainsi des collectivités locales dans de grandes difficultés financières. Celles-ci n'ont alors d'autres choix que d'augmenter la pression fiscale ou réduire les moyens dont elles disposent : parfois même les deux. Dans ce contexte, il n'est par rare de voir les personnels servir de variable d'ajustement : ce sont de véritables plans sociaux qui s'annoncent dans la FPT.

C'est pourquoi le SNUCLIAS-FSU décide de s'engager dans un processus de mobilisation pour contrer le pacte de responsabilité et l'austérité budgétaire qui s'appliquent aux collectivités territoriales, aux fonctionnaires mais aussi aux citoyens.

Nous appelons les agents de la FPT à se mobiliser massivement le 9 avril 2015 et à assurer le succès de cette journée de grève et de manifestations.

C'est pourquoi le SNUCLIAS-FSU, syndicat national affilié à la Fédération Syndicale Unitaire (F.S.U), dépose le présent préavis de grève pour la journée du : jeudi 9 avril 2015 de 0 à 24 heures pour l'ensemble des agents territoriaux couverts par notre champ statutaire de syndicalisation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Didier Bourgoin



